



---

**COMITÉ RÉGIONAL**  
HAUTS DE FRANCE

# ATOUTFORM'

## PLANNIFICATION ANNUELLE



Révéler la passion qui vous anime.

## // ATOUTFORM'

### **Date de lancement du programme santé AtoutForm': Septembre 2017**

Avant le lancement :

- Création d'un réseau de santé (tout acteur de santé favorable au programme). Ce réseau s'étoffera avec l'adhésion des clubs par la suite.
- Définition des modalités d'inscription dans le programme santé
- Réalisation d'un état des lieux de l'existant au sein des associations

# ATOUTFORM'

Le réseau :

**Pourquoi ?** Sert à favoriser la mise en place d'actions au sein des associations du territoire. Plus il sera diversifié, plus il sera efficace.

Le **CR HdF** est la tête de réseau du programme : coordination du réseau de santé (mise en relation, création d'une base de donnée, etc)

**Qui ?** Tout acteur de santé (généraliste, spécialiste)

**Où ?** Région HdF

## Rôles du réseau :

Le réseau n'est pas là **QUE** pour des interventions au sein de nos assos. Il permettra également une orientation plus simple vers les « bonnes personnes ».

- Interventions spécifiques
- Mise en relation
- Connaissances approfondies sur les thématiques
- Permettre des thématiques diverses et variées

## Septembre 2017 – Décembre 2017 :

- informations, communication, promotion du programme à nos assos
- Consolidation du réseau santé
- Mise en place par le CR, de stands de prévention (AG, compétitions)
- Médiatisation du programme Atoutform' (journaux, radios, etc)
- Recensement des assos intéressées via Google form
- Rencontre avec le réseau santé créé

# ATOUTFORM'

## **Janvier 2018 – Mars 2018 :**

Demande des associations au CR de signer la(es) Charte(s) d'engagement dans le programme santé en fonction de la (des) thématique(s) choisies.

## **A partir de la signature de la charte :**

Mise en place des actions (existantes ou non) dans chaque association, avec un accompagnement du CR

## **Juin 2018 :**

Bilan réalisé par le CR sur l'année sportive 2017/2018.

# ATOUTFORM'

Ce calendrier prévisionnel est valable pour l'année sportive 2017/2018.

Les années suivantes, la planification se fera de manière différente puisque les assos auront déjà connaissance du programme santé.